



P O R T R A I T  
S T A T I S T I Q U E  
Q U É B É C O I S  
2 0 1 9

PLACE DES FILLES ET DES FEMMES  
DANS LES SPORTS FÉDÉRÉS,  
LES ORGANISMES VOUÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
ET AU PLEIN-AIR



UNIVERSITÉ  
**LAV**AL

Chaire Claire-Bonenfant -  
Femmes, Savoirs et Sociétés

Pour citation :

Chaire Claire-Bonenfant (2019). *Portrait statistique québécois 2019 : Place des filles et des femmes dans les sports fédérés, les organismes voués à l'activité physique et au plein-air*. Rapport de recherche présenté au Ministère de l'Éducation du Québec. 62 pages.

## Remerciements

Cette enquête a été rendue possible grâce à la collaboration des 112 organismes qui ont volontairement accepté de remplir le questionnaire en ligne. Sans leur participation, cette enquête n'aurait pas le poids statistique qu'elle a. La Chaire tient aussi à remercier madame Camille Michon, candidate à la maîtrise, pour son professionnalisme dans la collecte et l'analyse des données ainsi que pour la rédaction de la première version de ce rapport. Nous tenons aussi à remercier madame Joëlle Couture-Légaré, conseillère en sport à la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique. Son support, sa grande disponibilité et son expertise tout au long de ce projet se sont avérés des éléments importants pour sa réalisation.

## À propos de cette enquête

À l'automne 2018, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) mandait la Chaire Claire-Bonenfant, Femmes, Savoirs et Sociétés de l'université Laval pour mener une enquête auprès des organismes voués à la gestion du sport, de l'activité physique et du plein air pour dresser le portrait statistique de la place des filles et des femmes au Québec. Au total, 112 organismes ont répondu au questionnaire en ligne. Ce rapport présente le portrait statistique pour l'ensemble des organisations ainsi que celui pour chacun des types d'organisations.

## Mot de la titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant

La lecture des résultats de cette enquête nous permet de constater qu'il y a eu des progrès concernant la place des filles et des femmes en sport, activité physique et loisir au Québec. Cependant, ces résultats illustrent aussi de façon éloquente qu'il reste encore du chemin à faire. Nous espérons que ce rapport de recherche pourra servir de levier afin de faire bouger les choses et que l'égalité entre les femmes et les hommes deviendra un fait dans un avenir rapproché.

Bonne lecture  
Guylaine Demers

# Table des matières

Remerciements.....	1
À propos de cette enquête.....	1
Mot de la titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant.....	1
Liste d'abréviations.....	5
Introduction.....	6
Les concepts de <i>Parité</i> et de <i>Zone paritaire</i> .....	6
Objet de l'étude.....	7
Collecte de données.....	7
1. Données globales des organismes de sport, de plein air et de loisir.....	9
1.1. LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.....	9
1.2. LE PERSONNEL PERMANENT.....	10
1.2.2. <i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel</i> .....	11
1.3. LES PARTICIPANT·E·S.....	11
1.4. CONCLUSION GÉNÉRALE.....	11
2. Les fédérations sportives québécoises.....	12
2.1. LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.....	12
2.2. LE PERSONNEL PERMANENT.....	13
2.3. LE PERSONNEL ENGAGÉ À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL.....	14
2.4. LES OFFICIEL·LE·S.....	15
2.5. LES ENTRAINEUR·E·S.....	16
2.5.1. <i>Personnel d'encadrement des structures d'accueil du sport</i> .....	16
2.5.2. <i>Les entraîneur·e·s des programmes Sport-études</i> .....	17
2.5.3. <i>Les entraîneur·e·s des programmes d'excellence</i> .....	18
2.6. LES PARTICIPANT·E·S.....	18
2.7. CONCLUSION.....	19
3. Les Unités régionales de loisir et de sport (URLS).....	20
3.1. LES CONSEILS D'ADMINISTRATION.....	20
3.2. LE PERSONNEL PERMANENT.....	21
3.2.2. <i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel</i> .....	22
3.3. LA RÉPARTITION DES PRIX RECONNAISSANCE.....	22

3.4.	CONCLUSION .....	23
4.	Les Associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH).....	24
4.1.	LES CONSEILS D'ADMINISTRATION .....	24
4.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	25
4.2.1.	<i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel.....</i>	25
4.3.	LES PARTICIPANT·E·S À <i>DESTINATION LOISIRS 2018</i> .....	26
4.4.	LA RÉPARTITION DES PRIX DE RECONNAISSANCE.....	26
4.5.	CONCLUSION .....	27
5.	Les organismes nationaux de plein air .....	28
5.1.	LES CONSEILS D'ADMINISTRATION .....	28
5.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	29
5.2.1.	<i>Le personnel à temps plein et à temps partiel .....</i>	30
5.3.	LES INTERVENANT·E·S, LES FORMATEURS ET LES FORMATRICES, LES GUIDES ET LES AUTRES PERSONNES ENCADRANT LA PRATIQUE .....	31
5.4.	LES PARTICIPANT·E·S.....	32
5.5.	CONCLUSION .....	32
6.	Les centres régionaux d'entraînement multisports (CREM).....	33
6.1.	LES CONSEILS D'ADMINISTRATION .....	33
6.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	34
6.2.1.	<i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel.....</i>	35
6.2.2.	<i>Les professionnel·e·s affilié·e·s et intervenant·e·s reconnu·e·s par l'INS.....</i>	35
6.3.	SERVICES OFFERTS AUX ATHLÈTES ET AUX ENTRAINEUR·E·S .....	37
6.4.	CONCLUSION .....	37
7.	Le Réseau du Sport Étudiant (RSEQ).....	38
7.1.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	38
7.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	39
7.2.1.	<i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel.....</i>	39
7.3.	LES PRIX DE RECONNAISSANCE .....	40
7.4.	CONCLUSION .....	40
8.	Les instances régionales du RSEQ.....	41
8.1.	LES CONSEILS D'ADMINISTRATION .....	41

8.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	42
8.2.1.	<i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel.....</i>	<i>42</i>
8.3.	LES OFFICIEL.LE.S .....	43
8.4.	LES ENTRAÎNEUR.E.S.....	44
8.5.	LES PARTICIPANT·E·S.....	44
8.6.	LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET LES PRIX DE RECONNAISSANCE .....	45
8.7.	CONCLUSION .....	45
9.	L'Institut National du Sport du Québec (INS) .....	47
9.1.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	47
9.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	48
9.2.1.	<i>Personnel à temps plein et à temps partiel.....</i>	<i>49</i>
9.2.2.	<i>Les professionnel·le·s affilié·e·s et intervenant·e·s .....</i>	<i>49</i>
9.3.	LES SERVICES OFFERTS AUX ATHLÈTES ET AUX ENTRAINEUR·E·S .....	50
9.4.	CONCLUSION .....	51
10.	SportsQuébec.....	52
10.1.	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	52
10.2.	LE PERSONNEL PERMANENT .....	52
10.2.1.	<i>Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel.....</i>	<i>53</i>
10.3.	LES PRIX DE RECONNAISSANCES.....	53
10.4.	CONCLUSION .....	54
	Bibliographie .....	55

## Liste d'abréviations

ARLPH : Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées

CREM : Centres régionaux d'entraînement multisports

DSLAP : Direction du sport, du loisir et de l'activité physique

INS Québec : Institut national du sport du Québec

MÉES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

RSEQ : Réseau du sport étudiant du Québec

URLS : Unité régionale de loisir et de sport

## Introduction

Depuis près de 30 ans, des études à grande échelle sont réalisées afin d'analyser et évaluer la situation des femmes dans le contexte sportif québécois. La première étude sur le sujet remonte à 1990, *Constat sur la participation et la représentation des femmes : rapport de l'étude sur la place occupée par les femmes dans le milieu associatif sportif et dans la couverture de la presse du sport amateur* (Laberge, 1990). En 1999, le document *La place des femmes dans le sport au Québec* (Légaré, 1999) entrepris par le Secrétariat au loisir et au sport offre un deuxième portrait statistique. Cette étude rapporte une légère amélioration comparativement à la précédente concernant la représentation des femmes dans les institutions sportives au Québec. Une autre étude réalisée en 2008, soit la deuxième édition de *La place des femmes dans le sport au Québec* (Landry, 2008), a permis d'effectuer un exercice de comparaison sur le sujet. Dans ce rapport, bien qu'une légère augmentation de leur nombre au sein des institutions sportives ait été notée comparativement aux deux études précédentes, les femmes demeurent nettement sous-représentées dans le système sportif québécois lorsqu'on les compare au nombre d'hommes. De plus, même si le nombre de participantes est croissant, celles-ci sont moins présentes dans les postes décisionnels comparativement aux données de 1999. L'étude actuelle soulève des questionnements et permet de dégager des pistes de réflexion pour la suite. Ces trois études (1999, 2008 et 2019) confirment la sous-représentation des femmes en contexte sportif au Québec, principalement pour les femmes dans les postes décisionnels. Ainsi, la question à se poser 10 ans plus tard : qu'en est-il de la place des femmes dans les sphères de l'activité physique, des loisirs, du plein air et du sport au Québec en 2019? Cette étude permet de répondre à cette question.

## Les concepts de *Parité* et de *Zone paritaire*

Le concept de parité est d'actualité depuis quelques années particulièrement dans le monde politique, mais le monde sportif ne fait pas exception. Ainsi, ces deux termes sont utilisés à plusieurs reprises dans ce rapport. Il est donc important de bien saisir ce qui les distingue. Le concept de parité établit que les femmes et les hommes doivent participer également à l'exercice du pouvoir parce que l'humanité est composée de personnes de différents genres (Conseil du statut de la femme, 2015). Pour sa part, le concept de zone paritaire est plus souple que celui de la parité (équilibre de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes) et se réfère à une proportion d'hommes ou de femmes comprise entre 40 % et 60 % au sein d'un groupe. En contexte sportif, afin que les femmes et les hommes aient des opportunités équivalentes autant dans la participation que dans la gestion d'un



organisme sportif, de plein air ou de loisir, viser la zone de parité semble plus réaliste que la parité absolue.

## Objet de l'étude

La présente étude a pour but de dresser un portrait statistique actuel de la place des femmes dans le système sportif québécois ainsi que celle des femmes dans les organismes de plein air et de loisir au Québec. Pour les données issues du système sportif, il sera possible de les comparer à celles rapportées dans les études réalisées depuis 1990 et de déterminer s'il y a eu des changements notables à travers le temps. Pour les données concernant les organismes de plein air et de loisir, elles offriront un premier portrait qui servira de base de référence pour les années ultérieures, et pourront possiblement être comparées aux données du milieu sportif.

Cette étude offre ainsi des statistiques actuelles sur les femmes présentes dans plusieurs organismes des secteurs du sport, du plein air et du loisir au Québec. Les répondants sont issus des fédérations sportives québécoises, des unités régionales de loisir et de sport (URLS), des Associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH), des organismes nationaux de plein air, des centres régionaux d'entraînement multisports (CREM), du réseau du sport étudiant québécois (RSEQ) et des instances régionales du RSEQ, de l'Institut National du Sport du Québec (INS Québec) ainsi que de SportsQuébec.

## Collecte de données

La collecte de données a été réalisée grâce à un questionnaire standardisé distribué en ligne par le logiciel *Lime Survey*. Cette méthode de collecte de données nous a permis de rejoindre un maximum d'organismes au cours des mois de janvier et de février 2019. Les questions posées concernent le nombre de femmes et d'hommes présents dans les divers contextes et selon les différents rôles occupés au sein des organismes. Une seule question à développement a été soumise, puisque l'aspect quantitatif de la situation des femmes en contexte sportif au Québec est central dans le cadre de ce rapport. Les données recueillies présentent l'état de situation pour l'année 2017-2018.

Le tableau 1 illustre le nombre d'organisations sportives, de plein air et de loisir qui ont rempli le questionnaire en ligne sur le total d'organisations contactées ainsi que le taux de complétion.

**TABLEAU 1 : ENSEMBLE DES ORGANISMES QUI ONT REMPLI LE QUESTIONNAIRE**

<b>Organismes ciblés</b>	<b>Nombre d'organismes répondants</b>	<b>Taux de complétion</b>
Fédérations sportives québécoises	53 sur 62	85%
URLS	17 sur 19	90%
ARLPH	9 sur 12	75%
Organismes nationaux de plein air	8 sur 8	100%
CREM	8 sur 8	100%
RSEQ	1 sur 1	100%
RSEQ – Instances régionales	13 sur 14	93%
INS Québec	1 sur 1	100%
SportsQuébec	1 sur 1	100%
Total	112 sur 127	88%

## 1. Données globales des organismes de sport, de plein air et de loisir

Afin de donner un aperçu plus global de la situation des filles et des femmes dans les organismes de sport, plein air et loisir, nous présentons les données compilées pour l'ensemble des répondants de l'enquête. Ceci nous permet de mieux identifier les composantes du système où il semble nécessaire d'agir en premier ou encore les composantes où il semble y avoir de bonnes stratégies de mise en place. Cette façon de faire permet d'éviter de pointer du doigt une seule organisation ou groupe d'organismes en lien avec la place des filles et des femmes. Les données présentées ici confirment que l'ensemble des acteurs du système sportif, de loisir et d'activité a un rôle à jouer pour atteindre la parité à tous les niveaux et dans tous les contextes de pratique.

### 1.1. Les conseils d'administration

**TABLEAU 2 : PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES DE SPORT, PLEIN AIR OU LOISIR SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

FONCTION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	25	22%	87	78%	112
Vice-présidence	26	23%	92	78%	118
1re vice-présidence	2	13%	14	88%	16
2 <sup>e</sup> vice-présidence	3	21%	11	79%	14
Trésorerie	34	32%	73	68%	107
Secrétariat	34	41%	48	59%	82
Administration	182	30%	431	70%	613
Autres	20	22%	73	78%	93
Total	326	28%	829	72%	1155

#### Constats

- a. Les données sommaires de cette étude avancent que les femmes représentent 28% (n=326) des membres des conseils d'administration et ce chiffre descend sous la barre des 23% lorsque seuls les postes de présidence sont considérés.
- b. Le seul poste qui atteint la zone paritaire dans les conseils d'administration est celui de secrétariat qui est tenu par des femmes à 41% (n=34).

## 1.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 3 : PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES ORGANISMES SPORTIFS, DE PLEIN AIR OU DE LOISIR DU QUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

FONCTION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	39	37%	66	63%	105
Direction de service	36	50%	36	50%	72
Coordination	113	61%	71	39%	184
Direction technique	6	18%	27	82%	33
Agent-e de projets/ de développement	73	65%	40	35%	113
Responsable des communications et du marketing	33	69%	15	31%	48
Personnel de soutien	112	84%	22	16%	134
Autres	50	54%	43	46%	93
Total	462	59%	320	41%	782

### Constats :

- a. Ces statistiques contrastent grandement avec celles obtenues concernant les membres du personnel permanent de ces institutions. En effet, lorsque les données sont observées de manière globale, 59% (n=462) des postes dans les organismes de sport, de plein air ou de loisir sont attribués à des femmes.
- b. Bien que cette dernière statistique semble plus qu'encourageante quant à la parité, il est important de souligner que les postes spécifiques ne le sont pas tous. En fait, les postes de direction générale sont attribués à 37% (n=39) à des femmes et ceux de direction technique à 18% (n=6) ce qui en fait les deux seuls qui se situent en dessous des cibles de la zone paritaire.
- c. De l'autre côté, les postes de coordination (61%, n=113), d'agente de projet et de développement (65%, n=73), de responsable des communications et de marketing (69%, n=33) ainsi que ceux de personnel de soutien (84%, n=112) sont tous majoritairement féminins. De ce fait, il est important de souligner que ces postes sont aussi associés aux femmes de manière générale.

### 1.2.2. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 4 : PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES ORGANISMES SPORTIFS, DE PLEIN AIR OU DE LOISIR DU QUÉBEC, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	363	58%	268	42%	631
Temps partiel	62	60%	42	40%	104
Autres	25	68%	12	32%	37
Total	450	58%	322	42%	772

### 1.3. Les participant·e·s

**TABLEAU 5 : PARTICIPANT·E·S DANS LES ORGANISMES SPORTIFS, DE PLEIN AIR OU DE LOISIR DU QUÉBEC, SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE SEXE**

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
11 ans et moins	110914	36%	198426	64%	309340
12 à 17 ans	111032	43%	149711	57%	260743
18 ans et plus	73499	36%	129552	64%	203051
Tous les groupes d'âges confondus (URLS)	1377	47%	1582	53%	2959
	296822	38%	479271	62%	776093

### 1.4. Conclusion générale

Le concept de parité est d'actualité depuis quelques années particulièrement dans le monde politique. Il établit que les femmes et les hommes doivent participer également à l'exercice du pouvoir parce que l'humanité est composée de personnes de différents genres (Conseil du statut de la femme, 2015). Pour sa part, le concept de zone paritaire est plus souple que celui de la parité (équilibre de 50 % de femmes et de 50 % d'hommes) et se réfère à une proportion d'hommes ou de femmes comprise entre 40 % et 60 % au sein d'un groupe. En contexte sportif, afin que les femmes et les hommes aient des opportunités équivalentes autant dans la participation que dans la gestion d'un organisme sportif, de plein air ou de loisir, visé la zone de parité semble plus réaliste que la parité absolue.

## 2. Les fédérations sportives québécoises

L'analyse des données des 53 fédérations sportives québécoises qui ont rempli le questionnaire a permis de dresser un portrait actuel de la représentation des femmes et des hommes dans les différentes sphères de ces organisations. Dans la prochaine section, nous présentons le détail de la composition femmes-hommes des organisations sportives en fonction des postes occupés.

### 2.1. Les conseils d'administration

Le premier regroupement concerne les conseils d'administration des fédérations sportives québécoises. Les conseils d'administration sont souvent formés de bénévoles issus du contexte sportif, mais pas exclusivement. En effet, certaines fédérations recrutent des personnes avec une expertise spécifique (p.ex. marketing, philanthropie). Le tableau 6 fait état de la situation pour l'année 2018.

**TABLEAU 6 : PERSONNES QUI FORMENT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	10	19%	43	81%	53
Vice-présidence	12	19%	52	81%	64
1re vice-présidence	0	0%	9	100%	9
2 <sup>e</sup> vice-présidence	0	0%	6	100%	6
Trésorerie	15	30%	35	70%	50
Secrétariat	17	40%	25	60%	42
Administration	44	22%	158	78%	202
Représentant-e des athlètes	4	33%	8	67%	12
Représentant-e des entraîneurs	6	19%	26	81%	32
Représentant-e Comité provincial d'arbitrage	4	17%	19	83%	23
Représentant-e Réseau du Sport-Étudiant du Québec (RSEQ)	0	0%	5	100%	5
Autres	1	14%	5	86%	6
<i>Gouvernance</i>	0	0%	2	100%	2
<i>Représentant-e de discipline</i>	1	25%	3	75%	4
Total	113	22%	391	78%	504

## Constats

- a. La proportion des femmes dans les conseils d'administration des fédérations sportives du Québec est particulièrement faible. En moyenne, ils sont formés de 22% (n=113) de femmes, alors que les hommes occupent 78% (n=391) de ces espaces. Ces chiffres démontrent globalement que les femmes sont, encore à ce jour, sous-représentées dans ce contexte en particulier. Seulement 10 fédérations sportives sur 53 sont présidées par des femmes.
- b. La deuxième observation concerne les postes de présidence occupés par des femmes, soit ceux de présidente (19%, n=10), de vice-présidente (19%, n=12), de 1<sup>re</sup> vice-présidente (n=0) et de 2<sup>e</sup> vice-présidente (n=0), ce qui nous renvoie à une situation particulièrement inquiétante. En effet, sur les 132 sièges alloués à ces postes, seulement 22 sont occupés par des femmes, ce qui équivaut à près de 17% (16,6%). Ces chiffres sont préoccupants considérant que ces postes décisionnels et de gestion sont des rôles clés au sein des conseils d'administration.
- c. Les postes où on retrouve un meilleur équilibre de la distribution hommes et femmes sont ceux de représentantes des athlètes avec 33% (n=4) et de secrétariat avec 40% (n=17). Autrement, tous les autres postes se trouvent à 30% ou moins de représentantes féminines.

## 2.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 7 : PERSONNEL PERMANENT DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES  
SELON LE POSTE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	15	33%	30	67%	45
Direction de service	16	47%	18	53%	34
Coordination	44	61%	28	39%	72
Direction technique	6	20%	24	80%	30
Agent·e de projets/ de développement	13	45%	16	55%	29
Responsable des communications et du marketing	12	52%	11	48%	23
Personnel de soutien	43	78%	12	22%	55
Autres	7	54%	6	46%	13
<i>Contractuel·le</i>	5	71%	2	29%	4
<i>Direction de la pratique sportive</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Stagiaire</i>	2	40%	3	60%	5
Total	156	52%	145	48%	301

Constats :

- a. Concernant la distribution femme et homme dans les postes permanents des fédérations sportives du Québec, celle-ci est beaucoup plus équilibrée qu’au sein des conseils d’administration. En effet, on retrouve 52% (n=156) de femmes engagées dans les différents postes des fédérations sportives. Cette statistique pourrait laisser croire, d’un premier regard, que l’égalité est atteinte, du moins en ce qui a trait à la parité, au sein des employés des fédérations sportives du Québec.
- b. De manière plus détaillée, il est intéressant d’observer les postes qui sont davantage occupés par des femmes dans les fédérations sportives du Québec. En effet, on les retrouve comme responsables des communications et du marketing (52%, n=12), à la coordination (61%, n=44) et comme personnel de soutien (78%, n=43). Concernant cette dernière statistique sur le personnel de soutien, elle fait référence à tout poste de secrétaire de direction, de secrétaire, de réceptionniste, de commis comptable, de commis de bureau, d’adjoint·e en administration, etc. Il est à souligner à grands traits que ces postes sont traditionnellement féminins dans la grande majorité des secteurs de l’emploi. Ainsi, bien que le nombre de femmes soit plus important parmi les membres du personnel, leur rôle se retrouve le plus souvent cantonner dans des secteurs bien précis et généralement associé à leur genre.
- c. Les postes les moins occupés par des femmes sont ceux de direction générale (33%, n= 15) et de direction technique (20%, n=6). Dans les deux cas, il s’agit de postes décisionnels au sein d’une fédération. Plus spécifiquement, la direction technique est liée au développement du sport ainsi qu’aux aptitudes techniques, soit un poste qui est plus couramment occupé par un homme.

### 2.3. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 8 : PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	115	48%	127	52%	242
Temps partiel	42	53%	37	47%	79
Total	157	49%	164	51%	321



Constats :

- a. Concernant le statut d'emploi, on constate que la parité est atteinte autant pour les emplois à temps plein qu'à temps partiel. En effet, sur les 242 employés à temps plein, 52% (127) sont des hommes et 48% (115) des femmes. Du côté des emplois à temps partiel, 47% (37) sont des hommes et 53% (42) des femmes.
- b. Il ressort que les femmes sont légèrement plus nombreuses à être employées à temps partiel (53%, n=42) ce qui est souvent synonyme d'emploi précaire. Cependant, il est nécessaire de souligner que cette différence n'est pas significative et qu'elle se rapproche de la zone de parité; c'est-à-dire qu'autant les femmes que les hommes sont sujets à des emplois précaires dans les fédérations sportives du Québec.

#### 2.4. Les officiel·le·s

**TABLEAU 9 : NOMBRE D'OFFICIEL·LES SELON LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE COMPÉTITION DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE SEXE**

Niveau	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Local	6969	44%	8813	56%	15782
Régional	1727	17%	8468	83%	10195
Provincial	1530	36%	2678	64%	4208
National	188	28%	474	72%	662
International	104	29%	253	71%	356
Autre	14	15%	77	85%	91
<i>Continentaux</i>	0	0%	2	100%	2
<i>Non classés</i>	14	16%	75	84%	89
Total	10532	34%	20763	66%	31295

Constats :

- a. Les officielles, tous niveaux confondus, composent à peine le tiers (34%, n=10532) de tous les officiels au Québec (N=31295).
- b. Un élément qui ressort et qui est encourageant à certains égards est le fait que le niveau regroupant le plus grand nombre d'officiel·le·s (n=15782), soit le niveau local, est aussi celui où la parité est la plus proche d'être atteinte avec 44% (n=6969) d'officielles en poste. Cette statistique, bien qu'encourageante, ne laisse pas nécessairement présager que la relève est présente et que le nombre

d'officielles aux niveaux supérieurs de compétition pourrait augmenter dans les prochaines années. En effet, le portrait statistique de 2006 présentait des chiffres similaires au niveau local, soit 45% de femmes, et cela n'a eu aucun impact sur l'augmentation d'officielles aux niveaux supérieurs. Au contraire, de 2006 à 2019 on observe plutôt une diminution de femmes aux niveaux provincial (de 42% à 36%), national (de 37% à 28%) et international (de 34% à 29%).

- c. De l'autre côté, il est tout de même préoccupant de constater la baisse dramatique du nombre d'officielles entre le niveau local (44%, n=6969) et le niveau régional (17%, n=1727). Il sera important d'étudier cette statistique à long terme afin de déterminer si l'étape entre les deux niveaux est le point crucial d'abandon du côté des femmes, ou s'il s'agit du début du cycle où les femmes présentes en grande proportion au niveau local arriveront dans les prochaines années au niveau régional.

## 2.5. Les entraîneur·e·s

Dans la prochaine section, le nombre d'entraîneur·e·s est présenté selon le type de poste occupé pour chacune des structures d'accueil.

### 2.5.1. Personnel d'encadrement des structures d'accueil du sport

**TABLEAU 10 : PERSONNEL D'ENCADREMENT DANS LES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Entraîneur·e chef	3608	19%	15614	81%	19220
Entraîneur·e adjoint·e	3852	15%	22403	85%	26255
Combinaison Entraîneur·e chef et adjoint·e	707	27%	1888	73%	2595
Moniteur·trice	5095	36%	9173	64%	14268
<i>Éducateur·trice</i>	6	40%	9	60%	15
<i>Formateur·trice</i>	4	29%	10	71%	14
<i>Initiateur·trice</i>	10	20%	41	80%	51
Total	13632	22%	49290	78%	62922

Constats :

- a. Le premier constat est la faible proportion de femmes alors qu'elles ne représentent que 22% (n=13632) de tout le personnel d'encadrement.
- b. Un des éléments préoccupants de ce tableau est que peu importe le type de poste d'entraîneur occupé , il y a toujours moins de 30% de représentation féminine (entraîneures-chefs :19%, entraîneures adjointes :15%, combinaison entraîneures-chef et adjointes :27%). La plupart des études antérieures présentent plutôt un nombre d'entraîneures plus élevé lorsqu'elles occupent un poste d'adjointe (CAAWS, 2016; Donnelly, Norman, & Kidd, 2013; LaVoi & Dutove, 2012).

### 2.5.2. Les entraîneur·e·s des programmes Sport-études

**TABLEAU 11 : NOMBRE D'ENTRAÎNEUR·E·S DES PROGRAMMES SPORT-ÉTUDES DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Entraîneur·e chef	71	20%	282	80%	353
Entraîneur·e adjoint·e	212	25%	633	75%	845
Entraîneur·e chef et adjoint·e	6	32%	13	68%	19
Assistant·e entraîneur·e	13	81%	3	19%	16
Total	302	24%	931	76%	1233

Constats :

- a. Le premier élément à souligner en regardant les statistiques sur les entraîneur·e·s dans les programmes Sport-études est la similitude avec le tableau précédent. Qu'elles soient entraîneures-chef (20%, n=71), entraîneures adjointes (25%, n=212) ou les deux combinées (32%, n=6), la représentation des femmes dans ces rôles dépasse à peine le 30%.
- b. Le seul endroit où les femmes sont définitivement en plus grand nombre est dans le rôle d'assistante entraîneure (81%, n=13). Encore faut-il être prudents avec cette statistique qui semble encourageante, puisqu'elle ne fait référence qu'à un petit nombre d'assistant·e·s entraîneur·e·s soit 16 personnes. De plus, nous sommes à même de voir, qu'encore une fois, les femmes se retrouvent au bas de la hiérarchie du système des entraîneurs.

### 2.5.3. Les entraîneur·e·s des programmes d'excellence

**TABLEAU 12 : NOMBRE D'ENTRAINEUR·E·S DANS LES PROGRAMMES D'EXCELLENCE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES, SELON LE RÔLE ET LE SEXE.**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Entraîneur·e chef	44	21%	169	79%	213
Entraîneur·e adjoint·e	41	26%	116	74%	157
Autres	33	69%	15	31%	48
<i>Assistant·e sportif</i>	20	65%	11	35%	31
<i>Gestion/Personnel de soutien</i>	9	69%	4	31%	13
<i>Thérapie sportive</i>	4	100%	0	0%	4
Total	118	28%	300	72%	418

Constats :

- a. C'est sans surprise que les statistiques globales concernant les entraîneur·e·s des programmes d'excellence ressemblent à celles des deux tableaux précédents. Ainsi, pour ce qui est des femmes dans les rôles d'entraîneur·e·s (21%, n=44) et d'entraîneur·e·s adjoint·e·s (26%, n=41), leur représentation n'atteint toujours pas la zone de parité (40-60).
- b. C'est dans la catégorie « Autres », que la proportion de femmes est la plus élevée (69%, 33/48). Cependant, il est important de noter qu'il s'agit là de postes de soutien et non de postes décisionnels. Ceci confirme une fois de plus que les femmes sont confinées à des postes ayant moins d'impact.

### 2.6. Les participant·e·s

Le tableau 13 présente le nombre de participant·e·s des fédérations sportives par tranche d'âge. Il est important de souligner que ce ne sont pas toutes les fédérations qui ont des participant·e·s dans chacun de ces groupes.

**TABLEAU 13 : NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S SELON L'ÂGE ET LE SEXE DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES**

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
11 ans et moins	85788	34%	167559	66%	253347
12 à 17 ans	62390	41%	88465	59%	150855
18 ans et plus	55783	33%	111510	67%	167293
Total	203961	36%	367534	64%	571495

Constat :

- a. Le portrait des participant-e-s permet de constater que plus du tiers (36%, n=203 961) sont des filles ou des femmes. De manière générale, la proportion de femmes par tranche d'âge est relativement semblable, surtout pour les groupes 11 ans et moins (34%, n=85 788) et 18 ans et plus (33%, n=55 783). Cependant, le groupe des 12-17 ans comporte un pourcentage de filles plus élevé que pour les deux autres tranches d'âge (41%, n=62 390). Il serait intéressant d'évaluer l'offre des fédérations sportives pour les filles et les femmes selon les statistiques collectées.

## 2.7. Conclusion

À la lumière de tous les chiffres recueillis auprès des fédérations sportives, force est de constater que la situation des femmes à des postes de leadership ne s'est pas améliorée au cours des 13 dernières années (voir rapport de 2006). Les barrières sont encore bien présentes et difficiles à franchir. Ces statistiques illustrent l'urgence d'agir. Les fédérations sportives tireraient sûrement avantage d'avoir du soutien pour l'élaboration et la mise en place de solutions pour que ce portrait statistique change au cours des prochaines années.

### 3. Les Unités régionales de loisir et de sport (URLS)

Le questionnaire a été rempli par 17 URLS. Ceci nous permet de dresser un portrait très représentatif de la situation des femmes et des hommes dans les différentes sphères de ces organisations. Les tableaux 10 à 14 présentent la composition femmes/hommes des URLS en fonction des rôles occupés.

#### 3.1. Les conseils d'administration

**TABLEAU 14 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES URLS, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	6	35%	11	65%	17
Vice-présidence	3	23%	10	77%	13
1re vice-présidence	1	33%	2	67%	3
2 <sup>e</sup> vice-présidence	1	25%	3	75%	4
Trésorerie	6	35%	11	65%	17
Secrétariat	6	50%	6	50%	12
Administration	66	42%	90	58%	156
Autre	1	50%	1	50%	2
<i>Observation</i>	<i>1</i>	<i>50%</i>	<i>1</i>	<i>50%</i>	<i>2</i>
Total	90	40%	134	60%	224

Constats :

- a. Les conseils d'administration des URLS ont atteint la zone paritaire. En effet, sur les 224 postes occupés, 40% (n=90) le sont par des femmes.
- b. Les postes les moins occupés par les femmes sont ceux de présidence (35%) et de vice-présidence (23%). Ainsi, bien que les conseils d'administration des URLS se situent dans la zone paritaire, les rôles qu'on assigne aux femmes sont associés à leur genre. Les femmes occupent donc des postes typiquement féminins comme le secrétariat ( 50%, n=6) et l'administration (42%, n=66).

### 3.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 15 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES URLS, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	8	47%	9	53%	17
Direction de service	4	57%	3	43%	7
Coordination	20	65%	11	35%	31
Direction technique	0	0%	1	100%	1
Agent·e de projets/ de développement	36	77%	11	23%	47
Responsable des communications et du marketing	7	88%	1	13%	8
Personnel de soutien	21	100%	0	0%	21
Autres	11	85%	2	15%	13
<i>Professionnel·le</i>	9	90%	1	10%	10
<i>Stagiaire</i>	2	67%	1	33%	3
Total	107	74%	38	26%	145

Constats :

- a. Les femmes représentent la majorité des employés des URLS dans une proportion de 74% (n=107).
- b. Les femmes sont plus nombreuses dans tous les postes, à l'exception de la direction générale (47%). Ces statistiques nous portent à croire que les URLS sont des milieux où les femmes sont bien accueillies et où elles se reconnaissent afin de s'y impliquer.

### 3.2.2. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 16 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES URLS, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	94	72%	37	28%	131
Temps partiel	9	100%	0	0%	9
Autre	2	67%	1	33%	3
<i>Stagiaire</i>	2	67%	1	33%	3
Total	105	73%	38	27%	143

Constats :

- a. Il y a un déséquilibre au sein des employé.e.s des URLS à l'avantage des femmes. En effet, les femmes occupent 72% (n=94) des emplois à temps plein et 100% (n=9) des emplois à temps partiel.
- b. Aucun homme n'occupe de poste à temps partiel, type d'emploi qualifié de précaire.

### 3.3. La répartition des prix reconnaissance

Les URLS offrent chaque année des prix de reconnaissance à leurs membres et aux personnes qui s'impliquent dans leur région respective. Le tableau 17 présente comment sont répartis ces prix.

**TABLEAU 17 : NOMBRE DE PRIX DE RECONNAISSANCE REMIS DANS LES URLS, SELON LE SEXE**

	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Prix de reconnaissance	158	49%	162	51%	320
Autre	21	64%	12	36%	33
<i>Prix de bénévolat</i>	1	50%	1	50%	2
<i>Prix coup de cœur</i>	20	65%	11	35%	31
Total	179	51%	174	49%	353



Constat :

- a. La parité est atteinte pour la remise des prix puisque 51% des prix (n=179) sont offerts à des femmes sur un total de 353. Il serait intéressant de connaître la composition des comités de sélection. En effet, la littérature a démontré l'impact important de la composition de ces comités sur le choix des récipiendaires ou encore sur le choix des personnes engagées lors d'entrevues d'embauche (Burton, 2015; Pfister et Radtke, 2006).

### 3.4. Conclusion

Depuis quelques années, nous observons une tendance au Canada au sein des organisations multisports : la féminisation des postes de pouvoir. En effet, les organisations multisports majeures sont dirigées par des femmes (soit à titre de directrice générale ou de présidente). Parmi ces organisations, on compte : l'association canadienne des entraîneurs, le comité olympique canadien, le comité paralympique canadien, À nous le podium, AthletesCan. Il semble donc que les organisations multisports soient plus ouvertes à la présence des femmes à des postes de haute direction. Les URL font partie de ces organisations multisports et la même tendance s'observe. Il serait intéressant de mener d'autres études, qualitatives cette fois, afin de comprendre pourquoi il en est ainsi.

#### 4. Les Associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH)

La prochaine section concerne les données récoltées auprès de neuf associations régionales de loisirs pour les personnes handicapées du Québec. Ces associations ont pour but de « promouvoir le droit aux loisirs de la personne handicapée, peu importe sa provenance, son âge, son sexe et son type de déficience. La personne handicapée a droit à un loisir de qualité et sécuritaire, qu'il s'agisse d'une activité de tourisme de plein air, de sport, un loisir scientifique, socio-éducatif ou socioculturel » (AQLPH, 2019).

##### 4.1. Les conseils d'administration

**TABLEAU 18 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ARLPH, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	4	40%	6	60%	10
Vice-présidence	4	44%	5	56%	9
Trésorerie	5	56%	4	44%	9
Secrétariat	4	50%	4	50%	8
Administration	14	45%	17	55%	31
Total	31	47%	36	53%	67

Constat :

- a. La parité est atteinte au sein des conseils d'administration des ARLPH avec 47% (n=31) des postes qui sont occupés par des femmes sur un total de 67. Le seul poste où il y a un peu moins de femmes est celui de présidence. En effet, 40% de femmes (n=4) l'occupent. Toutefois, il est important de souligner que la zone paritaire est atteinte dans tous les postes.

## 4.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 19 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES ARLPH, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	5	50%	5	50%	10
Direction de service	0		0		0
Coordination	3	100%	0	0%	3
Direction technique	0		0		0
Agent-e de projets/ de développement	6	75%	2	25%	8
Responsable des comm. et du marketing	1	100%	0	0%	1
Personnel de soutien	10	91%	1	9%	11
Total	25	76%	8	24%	33

Constats :

- a. Les données concernant les membres du personnel permanent des ARLPH sont particulièrement positives en ce qui a trait à la représentation féminine. En fait, les femmes représentent 76% des membres du personnel en occupant 25 des 33 postes.
- b. Les femmes se retrouvent en majorité dans la plupart des postes indiqués à l'exception de la direction générale où les 10 postes sont répartis de manière égale entre les femmes et les hommes.

### 4.2.1. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 20 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES ARLPH, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	22	79%	6	21%	28
Temps partiel	3	75%	1	25%	4
Autre	11	85%	2	15%	13
<i>Moniteur et monitrice</i>	11	85%	2	15%	13
Total	36	80%	9	20%	45

Constat :

- a. Les femmes occupent de façon majoritaire autant de postes à temps plein (79%) qu'à temps partiel (75%). Au total, elles représentent 80% des employés des ARLPH en comblant 36 des 45 postes.

#### 4.3. Les participant·e·s à *Destination Loisirs 2018*

Destination Loisirs est une activité organisée en collaboration avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées ainsi qu'une ville hôte. Cette activité a lieu aux deux ans et permet de vivre diverses activités avec les membres des ARLPH du Québec. La dernière édition a eu lieu en septembre 2018 à Baie-Comeau et la prochaine édition aura lieu en 2020 à Shawinigan, en Mauricie. Le tableau 21 présente la répartition des participant.e.s à l'événement de 2018.

**TABLEAU 21 : NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S À DESTINATION LOISIRS 2018 DANS LES ARLPH, SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE SEXE**

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
12 à 17 ans	3	50%	3	50%	6
18 ans et plus	364	50%	358	50%	722
Total	367	50%	361	50%	728

Constat :

- a. La parité est atteinte pour les personnes participant à Destination Loisirs 2018. En effet, 50% étaient des femmes et 50% des hommes, et ce, peu importe le groupe d'âge.

#### 4.4. La répartition des prix de reconnaissance

Chaque année, des prix de reconnaissance sont offerts au sein des ARLPH dans le but de souligner l'engagement ou la participation des membres. Le tableau 22 présente la répartition de ces prix.

**TABLEAU 22 : NOMBRE DE PRIX DE RECONNAISSANCE REMIS DANS LES ARLPH, SELON LE SEXE**

	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Prix de reconnaissance	9	82%	2	18%	11

Constat :

- a. Les contributions des femmes sont davantage soulignées que celles des hommes, puisque 82% des prix remis lors de l'année 2018, soit 9 sur 11, leur ont été attribués. Ce chiffre n'est pas surprenant lorsque l'on considère que ce sont une majorité de femmes qui travaillent au sein de ces associations.

#### 4.5. Conclusion

Il n'est pas surprenant de constater que ce sont les femmes qui occupent la majorité des postes au sein des ARLPH. En effet, ce domaine est associé au monde du «prendre soin» (care) qui est associé aux femmes. Nous sommes donc encore dans une logique genrée où ce type d'emploi est reconnu pour concorder avec les qualités des femmes. Il est toutefois à noter que bien que les femmes soient majoritaires dans ce secteur, les hommes occupent 53% des postes des conseils d'administration.

## 5. Les organismes nationaux de plein air

La prochaine section concerne les organismes nationaux de plein air. Il est à noter que les données récoltées parmi les huit organismes nationaux de plein air sont partiellement complètes, c'est-à-dire que certaines sections n'ont pas été répondues par la totalité des organismes, puisque les informations n'étaient pas disponibles. Afin de nuancer certaines statistiques, il sera mentionné, pour chaque tableau présenté, combien d'organismes ont répondu aux différentes questions.

### 5.1. Les conseils d'administration

Le tableau 23 présente le nombre de personnes constituant les conseils d'administration des organismes nationaux de plein air. Cette question a été complétée par la totalité des organismes.

**TABLEAU 23 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	2	25%	6	75%	8
Vice-présidence	1	14%	6	86%	7
1re vice-présidence	1	100%	0	0%	1
2 <sup>e</sup> vice-présidence	0	0%	1	100%	1
Trésorerie	3	38%	5	63%	8
Secrétariat	3	50%	3	50%	6
Administration	15	45%	18	55%	33
Total	25	39%	39	61%	64

Constats :

- Le total des personnes occupant des postes dans les conseils d'administration des organismes nationaux de plein air se rapproche de la zone paritaire. En effet, on y retrouve 25 femmes en poste ce qui représente 39% de présence au total sur une possibilité de 64 postes.
- Les postes avec le plus de pouvoir décisionnel sont majoritairement occupés par des hommes. On retrouve 75% des hommes à la présidence (n=6/8) et 86% à la vice-présidence (n=6/7). Le poste de trésorerie est aussi principalement occupé par des hommes avec 63% (n=5/8).

- c. Deux postes atteignent la zone paritaire. Il s'agit du poste de secrétariat où nous retrouvons 50% de femmes (n=3/6), et du poste d'administration où nous avons 45% de femmes (n=15/33).

## 5.2. Le personnel permanent

Le tableau 24 présente la répartition du personnel permanent des organismes nationaux de plein air. La totalité des organismes ont été en mesure de compléter cette question.

**TABLEAU 24 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	2	33%	4	67%	6
Direction de service	3	30%	7	70%	10
Coordination	3	60%	2	40%	5
Direction technique	0	0%	2	100%	2
Agent-e de projets/ de développement	9	60%	6	40%	15
Responsable des communications et du marketing	6	100%	0	0%	6
Personnel de soutien	11	73%	4	27%	15
Autre	5	50%	5	50%	10
<i>Comptabilité</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Stagiaire</i>	3	38%	5	63%	8
<i>Technicienne</i>	1	100%	0	0%	1
Total	39	57%	30	43%	69

Constats :

- Les femmes sont présentes en majorité dans le personnel permanent des organismes nationaux de plein air. En effet, elles représentent 57% du personnel permanent, soit 39 des postes disponibles sur un total de 69.
- Bien que la dernière statistique soit des plus positives considérant la majorité des femmes en poste dans le personnel permanent des organismes nationaux de plein air, il est important de souligner que les postes de direction sont, quant à eux, majoritairement occupés par des hommes. En fait, que ce soit à la direction

générale (33%, n=2), à la direction de service (30%, n=3) ou à la direction technique (0%, n=0), les femmes ne sont présentes qu'à 28%, en occupant 5 postes sur une possibilité de 18. Le seul autre poste qui n'atteigne pas la zone paritaire est celui de stagiaire à 38% (n=3) de représentation féminine.

- c. Tous les autres postes atteignent ou dépassent la zone paritaire de représentation équitable selon les genres. En effet, les postes de coordination et d'agent-e de projets ou de développement se situent tous deux à 60% de représentation féminine. Quant aux postes de responsable des communications et du marketing (100%, n=6), de personnel de soutien (73%, n=11), de comptabilité (100%, n=1) et de technicienne (100%, n=1), ils sont presque uniquement occupés par des femmes. En effet, sur les 23 postes disponibles, 19 sont alloués à des femmes, ce qui constitue 83% de présence féminine.

#### 5.2.1. Le personnel à temps plein et à temps partiel

Le tableau 25 présente la répartition des employés en fonction de leur statut d'emploi. Sept organismes nationaux de plein air sur les huit ont indiqué si leur personnel permanent était employé à temps plein ou à temps partiel.

**TABLEAU 25 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	29	58%	21	42%	50
Temps partiel	5	71%	2	29%	7
Total	34	60%	23	40%	57

Constats :

- La zone paritaire est atteinte en ce qui concerne les postes à temps plein. En effet, 58% des femmes occupent un poste à temps plein (n=29/50).
- Les postes à temps partiel sont majoritairement occupés par des femmes avec 5 postes alloués sur 7, ce qui constitue 71% de représentation féminine.



### 5.3. Les intervenant·e-s, les formateurs et les formatrices, les guides et les autres personnes encadrant la pratique

Le tableau 26 présente le nombre d'intervenant·e-s, de formateurs et de formatrices, de guides et autres personnes qui encadrent la pratique du plein air. La totalité des organismes nationaux de plein air a été en mesure de répondre à cette question.

**TABLEAU 26 : NOMBRE D'INTERVENANT·E-S, DE FORMATEURS ET DE FORMATRICES, DE GUIDES ET AUTRES PERSONNES ENCADRANTS LA PRATIQUE DANS LES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR, SELON LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Intervenant·e-s	942	55%	769	45%	1711
Formateurs et formatrices	8	11%	68	89%	76
Guides	38	27%	101	73%	139
Total	988	51%	938	49%	1926

Constats :

- a. La statistique du nombre total d'acteurs et d'actrices illustre que la parité est atteinte en ce domaine puisque les femmes sont présentes à 51% (n=988/1926). Cette statistique est encourageante, car elle signifie que les personnes qui interviennent dans le monde du plein air sont autant des hommes que des femmes.
- b. La zone paritaire est loin d'être atteinte pour les postes de formateurs et de formatrices, ainsi que ceux de guides, puisque seulement 11% (n=8/76) des femmes sont formatrices et 27% (n=38/139) sont des guides. La statistique des formatrices est la plus préoccupante, car elle signifie que les femmes sont peu présentes dans les hautes sphères du domaine du plein air. En effet, le rôle de formatrice consiste à former les intervenant·e-s sur leur rôle auprès des participant·e-s. Il serait intéressant d'obtenir des statistiques sur les salaires associés aux différents postes afin de vérifier si les postes les mieux payés sont occupés par les hommes ou par les femmes.

#### 5.4. Les participant·e·s

Le tableau 27 présente les participant·e·s par groupe d'âge. Il est à noter que seulement trois organismes comptabilisent leurs participant·e·s de cette façon. Les résultats sont donc à interpréter avec nuance.

**TABLEAU 27 : NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S DANS LES ORGANISMES NATIONAUX DE PLEIN AIR, SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE SEXE**

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
11 ans et moins	739	70%	322	30%	1061
12 à 17 ans	2274	73%	850	27%	3124
18 ans et plus	11795	62%	7145	38%	18940
Total	14808	64%	8317	36%	23125

Constat :

- a. Les participantes sont majoritaires dans les trois organismes nationaux de plein air qui ont répondu à cette question. En fait, sur 23 215 participant·e·s, 64% (n=14 808) sont des femmes.

#### 5.5. Conclusion

Le secteur du plein air partage plusieurs similitudes avec le secteur des sports. En effet, tous les postes de leadership sont majoritairement occupés par des hommes. Que ce soit dans les postes de présidence, vice-présidence, direction générale, direction de service, ou encore de formation, les hommes occupent entre 67% et 89% des postes. Toutefois, ce qui est surprenant, c'est que le nombre de participantes dans le secteur du plein air est largement supérieur au nombre de participants : 64% de femmes pour 36% d'hommes. Ainsi, le large bassin de participantes ne se traduit pas de façon proportionnelle en nombre de femmes en position de leadership. Il serait intéressant de poursuivre cette enquête en questionnant les hommes et les femmes de ce secteur afin de recueillir leur perception face à cette situation et d'en connaître davantage sur leur façon d'expliquer ces chiffres.

## 6. Les centres régionaux d'entraînement multisports (CREM)

La prochaine section concerne les centres régionaux d'entraînement multisports (CREM) du Québec. La totalité des CREM a fourni les informations lors de cette étude, ce qui permet d'avoir un portrait juste de la représentation des femmes et des hommes au sein de ces organismes.

### 6.1. Les conseils d'administration

**TABLEAU 28 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CREM, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	2	25%	6	75%	8
Vice-présidence	2	33%	4	67%	6
1re vice-présidence	0	0%	1	100%	1
2 <sup>e</sup> vice-présidence	1	100%	0	0%	1
Trésorerie	1	14%	6	86%	7
Secrétariat	0	0%	3	100%	3
Administration	18	32%	39	68%	57
Autre	0	0%	1	100%	1
<i>Secrétariat-trésorerie</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>1</i>	<i>100%</i>	<i>1</i>
Total	24	29%	60	71%	84

Constats :

- La zone paritaire n'est pas atteinte pour la composition des conseils d'administration des CREM. Ainsi, les femmes occupent 24 des 84 postes disponibles, ce qui constitue une représentation féminine de 29%.
- Une fois de plus, les plus hauts postes de gouvernance sont moins occupés par les femmes. Que ce soit à la présidence (25%, n=2/8) ou dans les rôles de vice-présidence (37% n=3/8), la représentation féminine atteint seulement 31% avec 5 femmes en postes sur une possibilité de 16.
- Le portrait n'est guère mieux, sinon pire, quand on regarde du côté des autres postes occupés : trésorerie (14%, n=1/7), secrétariat (0%, n=0/3) et administration (32%, n=18/57). Au total, les femmes sont présentes à un peu moins de 25% sur les conseils d'administration en occupant 17 postes sur les 69 disponibles.

## 6.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 29 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES CREM, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	3	38%	5	63%	8
Direction de service	2	50%	2	50%	4
Coordination	4	50%	4	50%	8
Direction technique	0		0		0
Agent·e de projets/ de développement	0	0%	2	100%	2
Responsable des communications et du marketing	3	67%	2	33%	5
Personnel de soutien	3	100%	0	0%	3
Autre	2	43%	3	57%	5
<i>Coordination services athlètes et communications</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Direction administration et événements</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Kinésiologie</i>	1	33%	2	67%	3
Total	17	49%	18	51%	35

### Constats :

- a. La parité est atteinte lorsqu'on considère tous les postes dans les CREM. En effet, sur les 35 postes disponibles, 17 sont alloués à des femmes, ce qui représente 49% des membres du personnel permanent.
- b. Le poste où on ne se retrouve pas dans la zone de parité concerne la direction générale. Actuellement, il y a 38% (N=3/8) de femmes qui occupent un poste de directrice générale. Toutefois, afin de nuancer ces dernières statistiques, il est important de constater le petit nombre d'employé·e·s dans les CREM. Ainsi, une différence d'une seule personne peut faire balancer la statistique majoritairement autant du côté des hommes que des femmes. Il est donc juste d'affirmer que, de manière générale, la zone paritaire est atteinte dans les postes de personnel permanent des CREM.
- c. Les postes de responsable des communications et du marketing (67%, n=3), de personnel de soutien (100%, n=3) et de coordination des services aux athlètes et communications (100%, n=1) sont majoritairement occupés par des femmes. En

continuité avec le précédent constat, il faut noter que le nombre d'employé·e·s dans les CREM est faible et que la différence statistique repose donc sur un petit nombre d'individus. Cette différence n'est donc pas significative dans ce cas.

6.2.1. *Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel*

**TABLEAU 30 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES CREM, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	11	39%	17	61%	28
Temps partiel	4	67%	2	33%	6
Total	15	44%	19	56%	34

Constats :

- a. La zone paritaire est atteinte concernant les personnes employées dans les CREM, puisque les femmes représentent 44% (n=15/34) des employés, qu'elles soient à temps plein ou à temps partiel.
- b. Lorsque nous regardons les sections temps plein et temps partiel, il est possible de constater que les employé·e·s à temps partiel sont majoritairement des femmes (67%, n=4/6). Toutefois, comme dans le tableau précédent, il est important de prendre en compte que le nombre total d'employé·e·s à temps partiel est de 6, ce qui est peu nombreux et qui signifie qu'une personne peut avoir un grand impact sur la statistique. Il est donc important d'interpréter ces chiffres avec précaution.
- c. Pour ce qui est des emplois à temps plein, la zone paritaire est presque atteinte puisque les femmes représentent 39% (n=11/28) des employé·e·s.

6.2.2. *Les professionnel·e·s affilié·e·s et intervenant·e·s reconnu·e·s par l'INS*

Au sein des CREM, plusieurs professionnel·le·s de la santé et intervenant·e·s reconnu·e·s par l'Institut National du Sport du Québec sont affilié·e·s afin d'offrir divers services aux membres. Le tableau 31 présente la répartition des professionnel·le·s qui œuvrent dans les CREM.

**TABLEAU 31 : NOMBRE DE PROFESSIONNEL·LE·S AFFILIÉ·E·S ET RECONNU·E·S DANS LES DIFFÉRENTS CREM, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Nutrition	36	97%	1	3%	37
Préparation physique	21	18%	94	82%	115
Préparation mentale	30	64%	17	36%	47
Autre	118	48%	126	52%	244
<i>Acupuncture</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Chiropractie</i>	4	22%	14	78%	18
<i>Kinésiologie</i>	4	29%	10	71%	14
<i>Massothérapie</i>	16	50%	16	50%	32
<i>Neuropsychologie</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Orthopédiste</i>	1	50%	1	50%	2
<i>Ostéopathie</i>	7	33%	14	67%	21
<i>Physiothérapie</i>	58	54%	49	46%	107
<i>Service médico-sportif</i>	11	48%	12	52%	23
<i>Spécialistes autres</i>	3	43%	4	57%	7
<i>Thérapie sportive</i>	12	67%	6	33%	18
Total	205	46%	238	54%	443

Constats :

- a. La zone de parité est atteinte pour le nombre total de professionnel·le·s affilié·e·s aux CREM. En effet, les femmes représentent 46% de l'ensemble des professionnel·le·s. Ainsi, des 443 professionnel·le·s, 205 sont des femmes, ce qui illustre une présence mixte au sein des CREM.
- b. Il est intéressant de décortiquer les différents rôles de professionnels, puisqu'ils sont parfois très polarisés dans la représentation des hommes et des femmes ou, à l'inverse, ils se retrouvent dans la zone paritaire. Pour la première catégorie, nous remarquons que les professionnel·le·s en nutrition (97%, n=36), en acupuncture (100%, n=1), en neuropsychologie (100%, n=1), ainsi qu'en thérapie sportive (67%, n=12) sont majoritairement des femmes. À l'inverse, les professionnel·le·s en préparation physique (18%, n=), en chiropractie (78%, n=14), en kinésiologie (29%, n=4) ainsi qu'en ostéopathie (33%, n=7) sont majoritairement masculins. Il est intéressant de constater que les rôles à prédominance féminine ou masculine sont

aussi typiquement associés à un genre. En effet, la nutrition et les services de psychologie sont souvent associés aux femmes, alors que l'expertise du mouvement est plus souvent investie par des hommes.

### 6.3. Services offerts aux athlètes et aux entraîneur·e·s

Tel que présenté dans le tableau précédent (31), les CREM offrent certains services professionnel·le·s, aux athlètes ainsi qu'aux entraîneur·e·s. Dans le tableau 32, ces services ont été répertoriés selon qu'ils ont été dispensés à des hommes ou des femmes. Un service est comptabilisé à chaque fois qu'un athlète ou un entraîneur fait appel au CREM de sa région pour bénéficier des services d'un professionnel affilié.

**TABLEAU 32 : NOMBRE DE SERVICES OFFERTS AUX ATHLÈTES ET AUX ENTRAINEUR·E·S DANS LES CREM, SELON LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Athlètes	3006	45%	3729	55%	6735
Entraîneur·e·s	138	29%	343	71%	481
Total	3144	44%	4072	56%	7216

Constat:

- a. Les services offerts par les CREM sont distribués de manière équitable entre les hommes et les femmes que ce soit pour les athlètes ou les entraîneurs.

### 6.4. Conclusion

Les centres régionaux d'entraînement multisports ont réussi à atteindre la zone paritaire pour l'ensemble de leurs composantes, à l'exception des conseils d'administration. Il semble donc que les CREM aient trouvé de bonnes stratégies de recrutement pour avoir cette représentation égalitaire entre les femmes et les hommes. Cependant, il est difficile d'expliquer pourquoi il y a encore si peu de femmes au sein des conseils d'administration surtout lorsque la structure en compte autant. La limite d'une étude quantitative ne nous permet pas de présenter d'explications à cette situation autre que de dire que les postes de leadership dans le monde du sport, et particulièrement les postes de pouvoir, sont systématiquement occupés majoritairement par les hommes.

## 7. Le Réseau du Sport Étudiant (RSEQ)

La prochaine section concerne le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Le RSEQ est l'organisation responsable de développer le sport dans les institutions scolaires au Québec. Il chapeaute aussi les activités de 15 instances régionales. Les données suivantes proviennent toutes du Réseau provincial qui compile les données pour les régions.

### 7.1. Le conseil d'administration

**TABLEAU 33 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RSEQ, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	0	0%	1	100%	1
Vice-présidence	1	33%	2	67%	3
1re vice-présidence	0		0		0
2 <sup>e</sup> vice-présidence	0		0		0
Trésorerie	0	0%	1	100%	1
Secrétariat	0		0		0
Administration	1	20%	4	80%	5
Total	2	20%	8	80%	10

Constats :

- Les femmes et les hommes ne sont pas représentés de façon égalitaire au sein du conseil d'administration du RSEQ. En effet, les femmes occupent 2 des 10 postes disponibles, ce qui représente 20% du groupe.
- Il est intéressant de noter que le poste de vice-présidence est occupé par une femme, ce qui laisse présager un leadership mixte. Toutefois, sachant qu'un minimum de 30% de femmes est nécessaire pour qu'il y ait un impact sur les décisions (Adriaanse & Schofield, 2014), il est impossible d'avancer que cette présence soit suffisante pour permettre aux femmes de faire valoir leurs opinions durant les conseils d'administration.



## 7.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 34 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DU RSEQ, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	0	0%	2	100%	2
Direction de service	1	33%	2	67%	3
Coordination	13	59%	9	41%	22
Direction technique	0		0		0
Agent-e de projets/ de développement	0		0		0
Responsable des communications et du marketing	1	100%	0	0%	1
Personnel de soutien	3	50%	3	50%	6
Autre	1	50%	1	50%	2
<i>Responsable finance entre direction de service et coordonnateur</i>	<i>1</i>	<i>100%</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>1</i>
<i>Responsable programme entre direction de service et coordonnateur</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>1</i>	<i>100%</i>	<i>1</i>
Total	20	53%	18	47%	38

Constats :

- a. La zone paritaire est atteinte au sein des employés du RSEQ. Avec 20 postes sur 38 occupés par des femmes, ces dernières semblent bien établies au sein du RSEQ.
- b. Les femmes sont représentées dans toutes les catégories d'emploi, autant dans les rôles de direction que dans ceux d'administration. Le seul poste où la zone paritaire n'est pas atteinte est celui de la direction de service (33%, n=1). Toutefois, étant donné que ce poste compte un total de 3 personnes, la présence d'un seul individu peut modifier significativement la statistique.

### 7.2.1. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

Le RSEQ ne compte pas d'employés à temps partiel. Le tableau 35 présente donc uniquement la répartition des femmes et des hommes dans les emplois à temps plein.

**TABLEAU 35 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN AU RSEQ , SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	19	53%	17	47%	36

Constat :

- a. La zone paritaire est atteinte concernant les personnes employées au RSEQ. En effet, les femmes sont présentes à 53% en occupant 19 des 36 postes disponibles.

### 7.3. Les prix de reconnaissance

**TABLEAU 36 : NOMBRE DE PRIX DE RECONNAISSANCE REMIS PAR LE RSEQ SELON LE SEXE**

	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Prix de reconnaissance	2	67%	1	33%	3

Constat :

- a. Étant donné qu'il n'y a que trois prix, on ne peut pas tirer de conclusion en lien avec la parité femme-homme.

### 7.4. Conclusion

Le RSEQ a réussi à atteindre la zone paritaire uniquement en ce qui concerne ses employé.e.s. Comme pour la majorité des autres groupes étudiés, il y a peu de femmes au sein de leur conseil d'administration. L'autre élément préoccupant touche la différence entre le nombre de filles et de garçons qui participent au sport scolaire. Il est inquiétant de voir que seulement 6099 filles participent au sport scolaire sur un total de 19967. Ces chiffres concordent avec les dernières études sur les filles et la participation sportive. En effet, de plus en plus de filles quittent la pratique sportive, et ce, de plus en plus tôt (ICRCP, 2013, 2016; Colley et al., 2015). Il s'agit là d'un enjeu important pour les futures actions du RSEQ.

## 8. Les instances régionales du RSEQ

Les instances régionales du RSEQ jouent des rôles de premières lignes entre les institutions scolaires et les fédérations sportives dans 14 régions du Québec. 13 instances régionales ont fourni les informations pour cette étude.

### 8.1. Les conseils d'administration

**TABLEAU 37 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	1	8%	12	92%	13
Vice-présidence	3	21%	11	79%	14
1re vice-présidence	0	0%	2	100%	2
2 <sup>e</sup> vice-présidence	1	50%	1	50%	2
Trésorerie	3	23%	10	77%	13
Secrétariat	4	40%	6	60%	10
Administration	19	17%	96	83%	115
Total	31	18%	138	82%	169

Constats :

- Les femmes et les hommes ne sont pas représentés de façon égalitaire au sein des conseils d'administration des instances régionales du RSEQ. Selon les chiffres collectés, seulement 31 femmes occupent l'un des 169 postes disponibles, ce qui représente 18%.
- La sous-représentation des femmes est commune à pratiquement tous les postes. Les deux seuls postes où la zone paritaire est atteinte sont ceux de 2<sup>e</sup> vice-présidence (50%, n=1) et de secrétariat (40%, n=4). Ainsi, les rôles qu'on assigne aux femmes sont ici aussi associés à leur genre. Les femmes occupent donc des postes typiquement féminins comme le secrétariat (40%, n=4/10).

## 8.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 38 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	5	38%	8	62%	13
Direction de service	3	60%	2	40%	5
Coordination	22	61%	14	39%	36
Agent·e de projets/ de développement	6	75%	2	25%	8
Responsable des communications et du marketing	3	75%	1	25%	4
Personnel de soutien	9	100%	0	0%	9
Total	48	64%	27	36%	75

Constats :

- Les femmes sont plus présentes que les hommes à titre d'employées des instances régionales du RSEQ. En effet, elles représentent 64% du personnel permanent et occupent 48 des 75 postes disponibles.
- Le seul poste qui présente une iniquité au point de vue de la représentation est celui de direction générale où les femmes occupent 5 des 13 postes.

### 8.2.1. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 39 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DANS LES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	41	65%	22	35%	63
Temps partiel	7	64%	4	36%	11
Total	48	65%	26	35%	74

Constat :

- a. Que ce soit dans les postes à temps plein ou à temps partiel, la représentation des femmes est plus élevée et ne se situe pas dans la zone paritaire. Les femmes occupent 65% des emplois à temps plein et 64% des emplois à temps partiel. Il serait intéressant de rencontrer les employé.e.s afin d’avoir leur point de vue sur les raisons de ce nombre important de femmes en poste.

### 8.3. Les officiel.le.s

Dans le cadre des instances régionales du RSEQ, des officiel.le.s sont employé.e.s à plusieurs niveaux de compétition. Il est à noter que seulement 3 des 13 instances régionales du RSEQ sondées ont été en mesure d’offrir des chiffres sur le sujet. Il est donc nécessaire d’interpréter les prochaines statistiques avec prudence. Le tableau 41 présente les officiel.le.s travaillant au sein des instances régionales du RSEQ selon leur niveau de compétition.

**TABLEAU 40 : NOMBRE D’OFFICIEL-LE-S SELON LE NIVEAU DE COMPÉTITION DANS LES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE SEXE**

Niveau	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Local	20	29%	50	71%	70
Régional	48	39%	74	61%	122
Provincial	2	17%	10	83%	12
National	0	0%	1	100%	1
International	0	0%	1	100%	1
Total	70	34%	136	66%	206

Constat :

- a. Bien que seulement trois instances régionales aient répondu à cette question, une tendance semble se dessiner : les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes d’officiel. Il est aussi préoccupant de constater la baisse dramatique du nombre d’officielles entre le niveau régional (39%, n=48) et le niveau provincial (17%, n=2). Cette baisse s’observe aussi du côté des hommes. Il sera important d’étudier cette statistique à long terme afin de déterminer si l’étape entre ces deux niveaux est le point crucial d’abandon.

#### 8.4. Les entraîneur.e.s

**TABLEAU 41 : NOMBRE D'ENTRAINEUR-E-S DANS LES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Entraîneur-e chef	1815	33%	3606	67%	5421
Entraîneur-e adjoint-e	148	49%	153	51%	301
Total	1963	34%	3759	66%	5722

Constats :

- Le premier constat est la faible proportion de femmes alors qu'elles ne représentent que 34% (n=1963) de tout le personnel d'encadrement.
- Les femmes n'occupent que 1815 des 5421 postes d'entraîneur-chef (33%). Ceci est le reflet de la situation canadienne (CAAWS, 2016; Donnelly, Norman, & Kidd, 2013).
- Comme le confirment les études dans le domaine (CAAWS, 2016; Donnelly, Norman, & Kidd, 2013; LaVoi & Dutove, 2012), il y a habituellement un nombre d'entraîneuses plus élevé lorsqu'elles occupent un poste d'adjointe. C'est le cas ici où nous sommes dans la zone paritaire avec 49% de femmes adjointes.

#### 8.5. Les participant.e.s

**TABLEAU 42 : NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S DANS LES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE SEXE**

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
11 ans et moins	24387	44%	30545	56%	54932
12 à 17 ans	45775	49%	46938	51%	92713
18 ans et plus	48	43%	64	57%	112
	70210	48%	77547	52%	147757

Constat :

- a. Les instances régionales rapportent une participation sportive qui se situe dans la zone paritaire entre les filles et les garçons, peu importe le groupe d'âge.

#### 8.6. Les championnats régionaux et les prix de reconnaissance

**TABLEAU 43 : NOMBRE DE CHAMPIONNATS RÉGIONAUX ET DE PRIX DE RECONNAISSANCE REMIS DANS INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ , SELON LE SEXE**

	Filles		Garçons		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Championnats régionaux	294	47%	325	53%	619
Prix de reconnaissance	165	49%	175	51%	340
Autre	2715	49%	2821	51%	5536
<i>Bannières</i>	<i>94</i>	<i>52%</i>	<i>86</i>	<i>48%</i>	<i>180</i>
<i>Bourses</i>	<i>7</i>	<i>100%</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>7</i>
<i>Médailles</i>	<i>2614</i>	<i>49%</i>	<i>2735</i>	<i>51%</i>	<i>5349</i>
Total	3174	49%	3321	51%	6495

Constat :

- a. La parité est atteinte pour l'ensemble des types de reconnaissance à l'exception des bourses où seulement des filles en ont reçues. Il serait intéressant de connaître les critères d'obtention de ces bourses. En effet, si elles sont liées aux résultats scolaires, cela confirmera les statistiques sur la réussite scolaire des garçons qui en deçà de celle des filles. Pour les prix reconnaissance, comme nous le mentionnions précédemment, il serait intéressant de connaître la composition des comités de sélection. En effet, la littérature a démontré l'impact important de la composition de ces comités sur le choix des récipiendaires ou encore sur le choix des personnes engagées lors d'entrevues d'embauche (Burton, 2015; Pfister et Radtke, 2006).

#### 8.7. Conclusion

Les instances régionales du RSEQ excellent dans certaines de leurs composantes et ont encore du travail à faire pour d'autres secteurs. Ainsi, elles ont réussi à atteindre la zone de parité pour la participation des jeunes en sport et pour les prix de reconnaissance et les championnats. Il reste encore du travail à faire pour atteindre la parité au sein des conseils

d'administration, pour le nombre d'officielles et d'entraîneuses. Enfin, les femmes sont surreprésentées parmi les employé.e.s avec un pourcentage se situant autour de 65%. Il serait intéressant de prendre connaissance des salaires et des conditions d'emploi pour expliquer ce pourcentage. Il n'est pas rare que les emplois où on retrouve plus de femmes, soient moins bien rémunérés ou encore ont de moins bons avantages sociaux. Ce pourcentage n'est donc pas nécessairement un pas vers l'équité femmes-hommes.



## 9. L'Institut National du Sport du Québec (INS)

### 9.1. Le conseil d'administration

**TABLEAU 44 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INS QUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Président	0	0%	1	100%	1
Vice-président	0	0%	1	100%	1
Secrétaire-trésorier	0	0%	1	100%	1
Administrateur.trice	5	71%	2	29%	7
Total	5	50%	5	50%	10

Constats :

- a. Le conseil d'administration de l'INS a atteint la parité. En effet, sur les 10 postes occupés, 50% le sont par des femmes. Ces chiffres ne sont pas le fruit du hasard. En effet, l'obligation d'avoir un CA qui se situe dans la zone paritaire est inscrite dans les statuts de l'INS.
- b. Les postes où il n'y a pas de femmes sont ceux de président et de vice-président et de secrétaire-trésorier. Ainsi, bien que le conseil d'administration de l'INS se situe dans la zone paritaire, les rôles qu'on assigne aux femmes sont associés à leur genre. Les femmes occupent toutes des postes typiquement féminins soit les postes d'administratrice.

## 9.2 Le personnel permanent

**TABLEAU 45 : NOMBRE DE PERSONNES QUI COMPOSENT LE PERSONNEL PERMANENT DE L'INS QUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	1	33%	2	67%	3
Direction de service	5	71%	2	29%	7
Coordination	3	100%	0	0%	3
Agent-e de projets/ de développement	1	100%	0	0%	1
Responsable des communications et du marketing	1	100%	0	0%	1
Personnel de soutien	9	90%	1	10%	10
Autre	8	36%	14	64%	22
<i>Analyse de performance</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Biomécanique</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Conseiller au sport</i>	0	0%	2	100%	2
<i>Conseiller médico-scientifique</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Conseillère de programme et événements</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Nutrition</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Physiologie</i>	1	33%	2	67%	3
<i>Physiothérapie</i>	3	75%	1	25%	4
<i>Physiothérapie en chef</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Préparation mentale</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Préparation physique</i>	0	0%	4	100%	4
<i>Technicienne comptable</i>	1	100%	0	0%	1
<i>Thérapie sportive</i>	0	0%	1	100%	1
Total	28	60%	19	40%	47

Constats :

1. La zone paritaire est atteinte au sein des employés de l'INS. Avec 28 postes sur 47 occupés par des femmes, ces dernières semblent bien établies au sein de l'INS.
2. Un élément intéressant concerne le fait que les femmes soient représentées en majorité dans les postes de gestion et de soutien (20 femmes pour 5 hommes) alors que les hommes sont plus nombreux dans les postes de professionnels de la préparation des athlètes (14 hommes pour 8 femmes). Il serait intéressant de rencontrer la direction générale afin de comprendre pourquoi nous avons ces chiffres.

9.2.1. Personnel à temps plein et à temps partiel

**TABLEAU 46 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DE L'INS QUÉBEC, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	24	62%	15	38%	39
Temps partiel	4	50%	4	50%	8
Total	28	60%	19	40%	47

Constats :

- a. La zone paritaire est atteinte concernant les personnes employées à l'INS, puisque les femmes représentent 60% (n=28/47) des employés, qu'elles soient à temps plein ou à temps partiel.
- b. Lorsque nous regardons les sections temps plein et temps partiel, il est possible de constater que les employé·e·s à temps plein sont majoritairement des femmes (62%, n=24/39). L'INS semble donc un lieu accueillant pour les femmes avec des possibilités d'emplois à temps plein.

9.2.2. Les professionnel·le·s affilié·e·s et intervenant·e·s

**TABLEAU 47 : NOMBRE DE PROFESSIONNEL·LE·S AFFILIÉ·E·S ET RECONNU·E·S DE L'INS QUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Nutrition	2	67%	1	33%	3
Préparation physique	0	0%	2	100%	2
Préparation mentale	2	100%	0	0%	2
Autre	0	0%	3	100%	3
<i>Analyse de performance</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Coordination d'équipe de soutien intégré</i>	0	0%	1	100%	1
<i>Thérapie du sport</i>	0	0%	1	100%	1
Total	4	40%	6	60%	10

Constats :

- a. La zone paritaire est atteinte concernant les professionnel.le.s affilié.e.s, puisque les femmes représentent 40% des professionnels (n=4/10).
- b. Étant donné que le nombre de personnes est très petit, il n'est pas possible de tirer des conclusions plus spécifiques.

### 9.3. Les services offerts aux athlètes et aux entraîneur·e·s

Tel que présenté dans les tableaux 45 et 47, l'INS offre plusieurs services professionnels aux athlètes ainsi qu'aux entraîneur·e·s. Dans le tableau 48, ces services ont été répertoriés selon qu'ils ont été dispensés à des hommes ou des femmes. Un service est comptabilisé à chaque fois qu'un athlète ou un entraîneur fait appel à l'INS pour bénéficier des services d'un professionnel affilié.

**TABLEAU 48 : NOMBRE DE SERVICES OFFERTS AUX ATHLÈTES ET AUX ENTRAINEUR·E·S DE L'INS QUÉBEC, SELON LE SEXE**

RÔLE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Athlètes	214	46%	247	54%	461
Entraîneur·e·s	177	36%	309	64%	486
Total	391	41%	556	59%	947

Constat:

- a. Les services offerts par l'INS sont utilisés davantage par les hommes que par les femmes dans une proportion de 59%. Cette différence est plus marquée chez les entraîneur.e.s où 64% des entraîneurs utilisent les services de l'INS contre 36% pour les entraîneuses. Cette statistique n'est pas surprenante puisque le nombre de femmes qui entraînent au haut niveau est significativement plus bas que le nombre d'hommes.

#### 9.4. Conclusion

L'INS se situe dans la zone paritaire pour l'ensemble de ses composantes. Dans un contexte de sport de haut niveau, l'INS peut servir d'exemple pour les autres paliers du système sportif. La présence des hommes est toujours associée au sport de haut niveau. L'INS permet de défaire ces mythes en prouvant que non seulement il y a des femmes compétentes dans le système, mais que la présence des femmes permet de rencontrer les besoins de l'ensemble des athlètes et entraîneurs associés à l'INS. Il semble donc que les l'INS ait trouvé de bonnes stratégies de recrutement pour avoir cette représentation égalitaire entre les femmes et les hommes.

## 10. SportsQuébec

### 10.1. Le conseil d'administration

**TABLEAU 49 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SPORTSQUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

FONCTION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Présidence	0	0%	1	100%	1
Vice-présidence	0	0%	1	100%	1
Trésorerie	1	100%	0	0%	1
Secrétariat	0		1		1
Administration	1	14%	6	86%	7
Total	2	18%	9	82%	11

Constat :

- a. Les femmes et les hommes ne sont pas représentés de façon égalitaire au sein du conseil d'administration de **SportsQuébec**. En effet, les femmes occupent 2 des 11 postes disponibles, ce qui représente 18% du groupe.

### 10.2. Le personnel permanent

**TABLEAU 50 : NOMBRE DE PERSONNES QUI FORMENT LE PERSONNEL PERMANENT DE SPORTSQUÉBEC, SELON LE RÔLE ET LE SEXE**

FONCTION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Direction générale	0	0%	1	100%	1
Direction de service	2	100%	0	0%	2
Coordination	1	25%	3	75%	4
Agent-e de projets/ de développement	2	67%	1	33%	3
Responsable des communications et du marketing	0	0%	1	100%	1
Personnel de soutien	3	75%	1	25%	4
Autre	0	0%	1	100%	1
<i>Contrôleur financier</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>1</i>	<i>100%</i>	<i>1</i>
Total	8	50%	8	50%	16

Constats :

- a. La parité est atteinte au sein des employés de **SportsQuébec**. Avec 8 postes sur 16 occupés par des femmes, ces dernières semblent bien établies au sein de l'organisation.
- b. Les femmes sont représentées dans presque toutes les catégories d'emploi, autant dans les rôles de direction que dans ceux d'administration. Au-delà de l'atteinte de la parité, le type d'emploi occupé doit toujours être pris en considération. Dans le cas de **SportsQuébec**, les femmes occupent des emplois avec un pouvoir décisionnel aussi important que celui des hommes.

*10.2.1. Le personnel engagé à temps plein et à temps partiel*

**TABLEAU 51 : NOMBRE DE PERSONNES ENGAGÉES À TEMPS PLEIN OU PARTIEL DE SPORTSQUÉBEC, SELON LE SEXE**

OCCUPATION	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Temps plein	8	57%	6	43%	14
Temps partiel	0	0%	1	100%	1
Total	8	53%	7	47%	15

Constats :

- a. La zone paritaire est atteinte pour les emplois à temps plein puisque les femmes représentent 53% (n=8/15) des employé-e-s.
- b. Pour ce qui est des emplois à temps partiel, comme il n'y a qu'un seul poste, la statistique n'est pas significative et elle ne peut servir pour interpréter ce statut d'emploi.

10.3. Les prix de reconnaissances

**TABLEAU 52 : NOMBRE DE PRIX DE RECONNAISSANCE REMIS DANS LA CADRE DU GALA SPORTSQUÉBEC, SELON LE SEXE**

Prix de reconnaissance Gala SportsQuébec	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Prix de reconnaissance Gala SportsQuébec	10	48%	11	52%	21

Constat :

- a. La parité est atteinte pour la remise des prix puisque 48% des prix (n=10) sont offerts à des femmes sur un total de 21. Sur les 21 prix remis, 16 sont remis à des individus. De ce nombre, seulement 3 sont obligatoirement remis à des femmes et 3 à des hommes. Il y a donc 10 prix qui peuvent être remis aussi bien à des femmes qu'à des hommes. Dans ce contexte, il serait intéressant de connaître la composition du comité de sélection. En effet, la littérature a démontré l'impact important de la composition de ces comités sur le choix des récipiendaires ou encore sur le choix des personnes engagées lors d'entrevues d'embauche (Burton, 2015; Pfister et Radtke, 2006).

#### 10.4. Conclusion

**SportsQuébec** a réussi à atteindre la zone paritaire pour l'ensemble de ses composantes, à l'exception du conseil d'administration. Cette situation n'est pas unique à **SportsQuébec** (p.ex. les CREM.) Il semble donc que **SportsQuébec** ait trouvé de bonnes stratégies de recrutement pour avoir cette représentation égalitaire entre les femmes et les hommes. Cependant, il est difficile d'expliquer pourquoi il y a encore si peu de femmes au sein de leur conseil d'administration surtout lorsque la structure en compte autant. La limite d'une étude quantitative ne nous permet pas de présenter d'explications à cette situation autre que de dire que les postes de leadership dans le monde du sport, et particulièrement les postes de pouvoir, sont encore occupés majoritairement par les hommes.



## Bibliographie

Adriaanse, J., & Schofield, T. (2014). The impact of gender quotas on gender equality in sport governance. *Journal of Sport Management*, 28(5), 485-497

AQLPH (2019). *Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées (ARLPH)*. Repéré à : <https://www.cdcduroc.com/membres/association-regionale-de-loisirs-pour-les-personnes-handicapees-arlph>

Burton, L. J. (2015). Underrepresentation of women in sport leadership: A review of research. *Sport Management Review*, 18(2), 155-165.  
doi:10.1016/j.smr.2014.02.004

Canadian Association for the Advancement of Women and Sport and Physical Activity (2016). *Women in sport: Fuelling a lifetime of participation*. A report on the status of female sport participation in Canada. Retrieved from [http://www.caaws.ca/e/wp-content/uploads/2016/03/FWC\\_ResearchPublication\\_EN\\_7March2016.pdf](http://www.caaws.ca/e/wp-content/uploads/2016/03/FWC_ResearchPublication_EN_7March2016.pdf)

Colley, R.C., Garriguet, D., Janssen, I., Craig, C.L., Clarke, J. et Tremblay, M.S. (2015). *Activité physique des enfants et des jeunes au Canada : résultats d'accélérométrie de l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé de 2007-2009*. Statistique Canada. Récupéré le 12 décembre 2019 de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2011001/article/11397-fra.htm>

Conseil du statut de la femme (2015). *Les femmes en politique : en route vers la parité, avis*. Québec : Le Conseil.

Donnelly, P., Norman, M., & Kidd, B. (2013). *Gender equity in Canadian interuniversity sport: A biennial report* (no. 2). Centre for Sport Policy Studies Research Report, University of Toronto.

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (2016). « Bulletin 8: Participation aux sports au Canada ». *C'est le temps de bouger!* : Comment mettre en oeuvre des stratégies de communication efficaces. Récupéré le 12 décembre 2019 sur : <https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1441/files/PAM%202014-2015%20Bulletin%208%20-%20Participation%20aux%20sports%20FR.pdf>

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (2013).  
« Bulletin no 1 : La participation des enfants et des adolescents aux activités  
sportives ». Faisons bouger nos enfants! Sondage indicateur de l'activité physique  
de 2010-2011: Les faits et données. Récupéré le 12 décembre 2019 sur  
[https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1148/files/ICRCP%20PAM%202010-  
2011\\_Bulletin%201%20FR.pdf](https://www.cflri.ca/sites/default/files/node/1148/files/ICRCP%20PAM%202010-2011_Bulletin%201%20FR.pdf)

LaVoi, N. M., & Dutove, J. K. (2012). Barriers and supports for female coaches: An  
ecological model. *Sports Coaching Review*, 1(1), 17-37.  
doi:10.1080/21640629.2012.695891

## ANNEXE 1

Statistiques compilées par le RSEQ sur le nombre de participant·e·s

### NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S DANS LE RSEQ, SELON LA TRANCHE D'ÂGE ET LE SEXE

ÂGE	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
12 à 17 ans	590	15%	3393	85%	3983
18 ans et plus	5509	34%	10475	66%	15984
Total	6099	31%	13868	69%	19967

Constats :

- a. La participation n'atteint pas le seuil de la zone paritaire avec seulement 31% (n=6099/19967) de représentation féminine.
- b. Le deuxième constat fait référence au groupe 12 à 17 ans qui est encore moins représenté du côté féminin, puisque seulement 15% (n=590/3983) sont des filles.

## ANNEXE 2

Statistiques compilées par les instances régionales du RSEQ sur les participant·e·s selon les sports.

### NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S SELON LES SPORTS DANS LES INSTANCES RÉGIONALES DU RSEQ, SELON LE SPORT ET LE SEXE

Sport	Femmes		Hommes		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	
Athlétisme	5767	48%	6297	52%	12064
Badminton	2049	38%	3304	62%	5353
Basketball	8126	36%	14210	64%	22336
Cheerleading	4881	93%	359	7%	5240
Cross-country	14255	46%	16616	54%	30871
Curling	36	42%	50	58%	86
Flag-football	6243	65%	3304	35%	9547
Football	947	15%	5531	85%	6478
Futsal	5097	35%	9528	65%	14625
Golf	39	10%	340	90%	379
Halo road race	2775	48%	3051	52%	5826
Haltérophilie	9	30%	21	70%	30
Hockey cosom	271	16%	1390	84%	1661
Hockey sur glace	319	4%	6848	96%	7167
Lacrosse	0	0%	89	100%	89
Lutte	28	18%	126	82%	154
Natation	1137	56%	893	44%	2030
Rugby	1872	53%	1648	47%	3520
Ski alpin	100	50%	100	50%	200
Soccer extérieur	3423	46%	4017	54%	7440
Soccer intérieur	426	44%	550	56%	976
Softball	70	47%	78	53%	148
Tennis	178	56%	139	44%	317
Touch football	0	0%	235	100%	235
Ultimate	601	46%	715	54%	1316
Volleyball	11134	81%	2671	19%	13805
Total	69783	46%	82110	54%	151893

Constats :

- a. La participation atteint la zone paritaire avec 46% (n=69783/151893) de représentation féminine, tout sport confondu.
- b. Les deux sports les plus populaires auprès des filles dans les instances régionales du RSEQ, sont le cross-country avec 14255 participantes et le volleyball avec 11134 filles.
- c. Les deux sports où il n'y a aucune fille sont Lacrosse et le Touch football alors qu'on retrouve des garçons dans tous les sports.

## NOTE

Contrairement aux données fournies par le RSEQ provincial, les instances régionales rapportent une participation sportive qui se situe dans la zone paritaire entre les filles et les garçons, peu importe le groupe d'âge. Il faudra vérifier comment ces chiffres ont été obtenus, car il y a une différence importante entre les chiffres du RSEQ provincial et les chiffres des régions.



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Chaire Claire-Bonenfant -  
Femmes, Savoirs et Sociétés

1030 ave. Des Sciences humaines  
Bureau 1474, Pavillon Charles-De Koninck  
Université Laval  
Québec (Québec)  
G1V 0A6